

2.2 Thème b : « actions, régulations et organisations : la construction des environnements »

Animation : L. COUDROY DE LILLE, R. VERHAGE, E. VERDEIL

(Document présenté pour l'évaluation AERES de l'UMR 5600 en septembre 2009)

Ce thème de recherche propose de regrouper un ensemble de chercheurs souhaitant traiter ensemble des actions des processus d'organisation et de régulation au service de la construction des environnements. Dans cette perspective, ce terme sera ici entendu comme espace habité, aménagé, approprié par une / des organisations politiques et sociales, autrement dit, il sera question de territoires.

Les composantes de l'UMR se proposant de s'associer dans ce thème de recherche couvrent une large palette de la diversité des savoirs nécessaires pour une approche réellement interdisciplinaire¹, afin de saisir un double mouvement : il s'agit à la fois de comprendre comme des acteurs organisent, régulent, gouvernent leur environnement territorial (ce qui relève des champs de l'urbanisme, de l'aménagement, du développement local, des politiques territoriales) et comment à l'inverse des dynamiques spatiales dont certaines ont été modélisées par les sciences de l'espace incitent les individus ou organisations à reconsidérer leurs stratégies et moyens d'action sur le territoire (ce à quoi invite une démarche en termes de système territorial, analyse spatiale).

Les processus de l'action au service de, ou vers l'espace sont complexes (entre modalités et moyens d'action, distribution des compétences et des pouvoirs, modes de gouvernance, etc.) et méritent d'être analysés grâce aux outils des sciences politiques, de la sociologie, de la géographie et de l'aménagement/urbanisme. L'analyse des mécanismes d'organisation et de régulation sera centrale pour identifier toute la palette de modes de gouvernance des territoires. Elle inclut également une réflexion sur les effets de la dérégulation et de la désorganisation de certains mécanismes socio-économiques sur les territoires (que ce soit en termes de catastrophe technologique, de crise démographique ou de crise financière).

Les acteurs quant à eux incluent les politiques publiques, ou plus généralement la catégorie d'action collective. Cette dernière comprend les acteurs publics (politiques publiques, Union Européenne, cadres administratifs, institutions, etc.), mais aussi les entreprises, les groupes constitués de la « société civile », les ONG, etc., auxquels il faut également ajouter les individus, les sujets, dont les stratégies territoriales non concertées finissent pourtant, en s'additionnant, par avoir des effets territoriaux bien tangibles. Une attention particulière peut et doit être portée à des acteurs inattendus car relevant de catégories marginales (on pense aux migrants, à toutes les facettes de l'« anti-monde » qui jouent des recoins des ressources territoriales).

Le territoire dans cette optique est bel et bien analysé à travers les processus socio-économiques, politiques, anthropologiques, symboliques, de territorialisation induits ou produits par les acteurs. À travers des mécanismes d'identification, d'appropriation, de délimitation, de contrôle politique ou socio-économique, l'action collective structure l'espace à différentes échelles et fait naître du « territoire ». Celui-ci, dans cette optique, n'est pas traité comme une catégorie *a priori*, mais comme un construit, étroitement relié aux effets de contextes sociaux, culturels, historiques et géopolitiques. Une large réflexion théorique invite à examiner des territoires différents par leurs formes (zonaux mais aussi réticulaires, circulatoires, etc.), par leur échelle (du continent à la surface d'un espace public) et par leur statut juridique (de l'informel à l'institutionnel).

Derrière le vocable d'environnement, la notion d'espace garde toute sa pertinence si l'on accepte l'hypothèse que les transformations socio-économiques et politiques actuelles – dont la mondialisation est un des aspects – conduisent à déconstruire les environnements socio-politiques, et faire resurgir de « l'espace » là où on croyait avoir construit du « territoire ». Envisagé à la fois comme objet, moyen, support,

¹ Parmi les sciences du territoire : géographie sociale, géographie urbaine et économique, géographie rurale, analyse spatiale, le design urbain ; parmi les sciences de l'action : urbanisme et aménagement, science politique, ainsi que d'autres SHS : sociologie, histoire, anthropologie.

cadre, réceptacle, ou même simple prétexte à une activité humaine de façonnement de l'environnement et de structuration de la vie collective, l'espace se dévoile aussi comme « envers » d'un idéal territorial quand les acteurs se montrent défaillants – ce que révèle *a contrario* l'incantation territoriale si fréquente aujourd'hui.

Mais le lien entre acteurs et territoires n'est pas à rechercher uniquement dans l'action d'aménagement. Plus généralement, l'analyse de l'action ne peut être réduite à celle de son contenu objectif, mais mérite d'être examinée comme un système d'images, de rêves, d'intentions, d'effets, de moyens, de résultats. Ainsi, les représentations, visibles à travers les dénominations, la toponymie, parfois conflictuelles entre territoires constituent une entrée majeure. Cette analyse mérite d'être menée à toutes les échelles : du quartier au continent, la toponymie de l'œkoumène est un mode essentiel de la territorialisation. Elle est liée à l'usage des symboles, des iconographies territoriales : les systèmes sémantiques participent pleinement à la dynamique territoriale.

Enfin cette réflexion générale invite à placer au centre de la méthode d'analyse les jeux d'échelles multiples : de l'horizon mondialisé à la matérialité de la parcelle, les mouvements d'interaction, de délégation, de conflits ou de complémentarité entre les nombreux acteurs ne produisent pas mécaniquement les mêmes relations entre les territoires auxquels ils sont censés se référer. La démultiplication des organismes amenés à intervenir sur les territoires pose des questions théoriques fortes sur la nature des échelles des niveaux décisionnaires autrefois centraux qui deviennent potentiellement intermédiaires, comme l'État par exemple.

Le programme de ce thème de recherche s'appuie sur une palette d'équipes de recherches installées sur plusieurs sites de l'UMR, transdisciplinaires, mais qui placent au cœur de leur réflexion les interactions entre les sociétés et leurs territoires.

Il se décline en plusieurs actions de recherche qui seront chacune animées par des séminaires, des programmes de recherche, et des publications. Si les actions présentées plus loin mobilisent chacune une équipe, en général identifiée pour des raisons de fonctionnement de la recherche, cela n'interdit nullement les croisements. Certaines associent en réalité plusieurs équipes, en partie ou en totalité, et certains programmes recouvrent plusieurs actions (exemples de financements : ADEME, MEEDDEM, CIERA et URBANET). L'enjeu et l'intérêt de l'UMR sont de rendre fonctionnelles ces passerelles, par-delà les appartenances aux équipes : ce sera le rôle des coordinateurs de cet axe. Enfin, dans leur démarche scientifique, elles trouveront des correspondances avec les approches transversales identifiées dans le projet d'UMR : par exemple l'action « Espèces d'espaces » répond partiellement à la dimension théorique de l'approche transversale intitulée « Epistémologie et heuristique », tandis que les autres croiseront très souvent l'approche « Espaces, temps et systèmes », ne serait-ce que par leur attention à articuler temporalités et échelles. L'action « Risques et territoires », entre autres fait écho naturellement à l'approche « techniques et l'ingénieries ».

action 2.2.1 Mutations de l'action collective urbaine face aux contradictions du développement durable

La notion de développement urbain durable est considérée ici de façon relativement radicale comme une utopie pragmatique marquée avant tout par sa dimension procédurale. Plus qu'une nouvelle forme de ville idéale, elle promeut un processus idéal d'action collective urbaine. Le développement urbain durable est une injonction aujourd'hui dominante dans le référentiel de l'action collective dans les pays développés comme dans les pays émergents. De plus, il s'agit d'une injonction essentiellement procédurale de mise en tension des dimensions économique, environnementale et sociale du développement, mais aussi des échelles du court et du long terme, du local et du global.

L'évaluation de la réponse de l'action collective urbaine aux objectifs de développement durable tient à la capacité du processus de conception et mise en œuvre de cette action (qu'il s'agisse de politiques urbaines, d'aménagement et d'urbanisme, de gestion urbaine, de développement économique, social et culturel...) à opérer cette mise en tension d'enjeux et de réponses nécessairement contradictoires à court ou moyen terme. De plus, il convient de prendre en compte la complexité relevée par tous (des experts aux politiques) de l'opérationnalisation du développement urbain durable, qui n'est pas mécaniquement décliné en catégories d'actions et pratiques normées. Elle prend plutôt la forme d'un ensemble de mutations de l'action collective

– changement de référentiel, démocratisation des processus décisionnels, modification des échelles et des processus de planification et de projet urbain, etc. – suivant un rythme et une logique qui leur sont propres. La prise en compte de cette complexité permet de comprendre les incohérences et les décalages se manifestant dans la mise au concret de cette nouvelle utopie de l'action collective. Dès lors, on peut reprendre le postulat selon lequel le territoire en général, et la métropole en particulier semble éclairer la question du développement durable, parce qu'il est le lieu de son application concrète et met en évidence les contradictions qui en résultent.

Dans ce cadre, l'action collective sur la ville s'incarne dans une pluralité de configurations possibles du système d'acteurs, de leurs temporalités d'action, et des traductions territoriales multiscalaires qui résultent des rapports de pouvoir. Il s'agit donc d'un lieu de mise à l'épreuve particulièrement intense des contradictions d'enjeux et d'échelles temporelles et spatiales du développement durable mis au concret dans l'action urbaine. C'est pourquoi l'action collective développée au sein et pour les territoires métropolisés sera le terrain commun d'application des questions de recherches thématiques qui sont développées ci-dessous. Ces recherches sont marquées par une forte volonté comparatiste à l'international (Amérique du Nord, Europe de l'Ouest, Est et Sud de la Méditerranée, Asie du Sud-Est).

1. Les services urbains : La production et la gestion des services urbains sont un premier exemple de politiques publiques mises à l'épreuve des tensions et des contradictions liées à l'imposition de la notion de développement durable. Deux types d'actions seront particulièrement étudiés. La première série concerne les réformes touchant les services urbains en réseau, en particulier l'eau, l'assainissement, l'électricité et plus largement la fourniture d'énergie et les déchets dans des contextes variés : villes du sud de la Méditerranée en contexte de fortes croissances démographiques, de grande pauvreté et d'inégalités sociales accrues (partenariats avec plusieurs instituts français du sud de la Méditerranée et diverses institutions universitaires). L'impératif de bonne gestion financière, la décentralisation et la bonne gouvernance se combinent avec l'impératif environnemental, mais au risque de ne pas prendre en compte, telle est l'hypothèse, les inégalités socio-spatiales et les différenciations accrues dans l'accès à ces nouveaux services. L'impératif de l'efficacité énergétique, encore à ses balbutiements, l'illustre particulièrement. Sur ce thème et à propos du secteur des déchets, on profitera de l'arrivée d'un nouveau maître de conférences pour développer les investigations sur les terrains français et européens, notamment autour des politiques d'efficacité énergétique menées par les collectivités locales. L'autre thématique concerne, dans la lignée du quadriennal précédent, les nouvelles politiques de mobilité urbaine dans les métropoles européennes et nord-américaines et la manière dont elles prennent en compte les disparités socio-spatiales dans leur conception et leur mise en œuvre. Il s'inscrit dans le réseau intitulé « Plate-forme internationale de recherche sur la mobilité quotidienne et l'exclusion sociale : vers de nouvelles catégories de pensée et d'action ». Financée par la Région Rhône-Alpes dans le cadre de ses Clusters de recherche, cette plate-forme réunit depuis 2007 des chercheurs français, suisses et canadiens (issus de 12 laboratoires de recherches) autour de l'analyse de la prise en compte, dans les politiques de mobilité, des inégalités socio-spatiales. Elle promeut un positionnement scientifique original qui croise deux approches rarement

réunies : l'une sur l'analyse de la connaissance produite sur la mobilité ; l'autre sur l'analyse des changements de l'action collective urbaine. À partir de cette articulation, les travaux de la plate-forme mettent en valeur l'importance et les raisons des impensés sociaux de la mobilité et les « angles morts » des politiques urbaines. L'UMR 5600 est un des deux co-organisateur de cette plate-forme de recherche avec l'UMR PACTE. Ces travaux vont se prolonger à travers deux financements du PREDIT et un autre de la Délégation interministérielle à la ville.

2. Le débat public : Nous avons émis l'hypothèse, dans des travaux de recherche récents menés en comparaison internationale, que le développement récent du débat public dans le processus de conception et de mise en œuvre d'une politique urbaine serait un des instruments privilégiés de la mise en tension des enjeux et des échelles du développement durable. Évaluer ce rôle spécifique du débat public suppose de se démarquer des deux courants dominants en matière de recherche dans ce champ, qu'il s'agisse de celui qui privilégie une perspective gestionnaire (aide à la décision et résolution de conflits), ou de celui qui s'intéresse essentiellement au renouvellement de la démocratie. Nous nous rattachons à un troisième courant de recherche qui se focalise sur l'effet de la mobilisation collective sur le contenu et les modes de faire de l'action. De ce fait, nous chercherons à vérifier si la mesure des transformations de l'action urbaine sous l'impact du débat public peut être le moyen d'évaluer l'inflexion – de la mise en tension vers l'éventuelle mise en cohérence des enjeux du développement durable – de l'action urbaine. Il s'agit également d'analyser comment est utilisée la thématique de la durabilité en tant que répertoire argumentatif nouveau, mobilisé à la fois par les pouvoirs publics pour se relancer et pallier la perte de crédibilité et d'acceptabilité sociale des mesures dites d' « intérêt général », et par les mouvements associatifs locaux qui contestent le monopole de l'expertise de la puissance publique ou des firmes importantes concernant les questions du cadre de vie. Les terrains sont ouest-européens et canadiens. À noter que l'UMR est présente au sein du GIS « Participation du public, décision, démocratie participative ».

3. L'économie créative, la ville créative : D'une certaine manière, les nouvelles esthétiques urbaines générées par l'émergence de projets de requalification et d'esthétisation urbaine depuis les années 80 tendent à constituer un paradigme concurrentiel à celui du développement durable. Plus largement, la généralisation au plan international d'une injonction à la créativité et à l'innovation faisant fréquemment appel à des temporalités événementielles semble largement s'opposer (ou plus précisément agir sur un autre plan stratégique) au cadre idéologique du développement durable. La confrontation, notamment au regard des projets de développement métropolitain, entre ce double système d'injonctions (souvent impensé) constitue le troisième terrain d'application du thème. Cette approche repose sur les travaux menés dans le cadre du réseau international « Arts de Ville » sur le rôle des politiques culturelles dans le développement urbain mais également sur diverses recherches, notamment comparatives, telles qu'une recherche action portant sur l'analyse comparative de la fabrique urbaine et l'usage de la nuit entre la France et la Thaïlande (des stratégies de mise en lumière urbaine au développement durable).

4. La production de nouveaux espaces urbains et le développement durable. Le moment de la production des nouveaux espaces urbains est particulièrement révélateur des contradictions liées à l'imposition de la notion de développement durable dans l'action publique urbaine, notamment à travers les contraintes dues à la protection de l'environnement et à la préservation de la bio-diversité, ainsi qu'aux exigences accrues quant à la prise en compte du débat public dans les processus de décision et au souci renouvelé pour les aspects sociaux des actions public visant l'urbain. Ces nouveaux impératifs se concrétisent *in fine* lors de la production de nouveaux espaces urbains, où ils prennent la forme d'objectifs précis (reconstruction de la ville sur la ville, bâtiments aux normes HQE, dépollution des sols, production de logements sociaux, participation des habitants dans la prise de décision). Pour la concrétisation des nouveaux impératifs de l'action urbaine liée au développement durable, le processus de production concrète de la ville (le montage des projets, la préparation de l'assiette foncière, l'aménagement, le développement de l'immobilier) est crucial. Cela conduit à un questionnement en double sens : comment les nouveaux impératifs influencent-ils le processus de production de la ville ? Comment le processus de production de la ville influence-t-il l'opérationnalisation du développement durable ? Ces questions se posent avec le plus d'acuité dans les opérations de développement urbain dans le tissu urbain existant (le renouvellement urbain). En effet, la complexité de ces opérations, à cause de la multiplication d'acteurs et d'enjeux lié à la prise en compte de l'existant, fait que l'ajustement de différents objectifs y pose le plus de problèmes. En même temps, sous l'impératif du développement durable, l'importance de ces opérations dans la production de l'urbain est croissante. Pour cette raison, les questions évoquées ci-dessus seront abordées principalement dans le cadre du renouvellement du tissu urbain existant. Ces thématiques sont abordées sur des terrains d'Europe de l'Ouest (Pays Bas, France, Royaume Uni en particulier). Il conviendra en contre-point de développer une analyse des facteurs économiques, juridiques et socioculturels qui produisent l'étalement urbain, processus

majeur d'urbanisation dans l'hexagone comme dans la plupart des pays du monde, alors même que les pouvoirs publics prétendent le limiter (notamment en France par la loi Solidarité et Renouvellement Urbains). Par ce biais, il est possible d'évaluer les capacités d'agir et les limites de l'action organisée mêlant les acteurs publics nationaux et locaux et les grands acteurs privés spécialisés dans les domaines du foncier et de l'immobilier, face à l'émiettement des décisions individuelles qui régissent le marché. Il s'agit d'un champ d'analyse faisant appel aux outils méthodologiques et conceptuels de la socio-économie, et de la science politique mais qui concerne directement le domaine de l'aménagement de l'espace. Ces thématiques sont abordées sur des terrains d'Europe de l'Ouest (Pays Bas, France, Royaume Uni et Allemagne en particulier).

Contrats et partenaires

PREDIT (2009-2011) + DIV (2009-2012)
MEDAT-Délégation action foncière et immobilière, La mobilisation du foncier pour le logement (2009)
ADEME-Rénovation des friches polluées (2010)
Demande de financement en cours UTIQUE (partenariat franco-Tunisien), AUF, CEDRE (franco-libanais)

action 2.2.2 L'eupéanisation des territoires

L'Europe est un espace, c'est aussi un construit politique, social, économique, culturel et institutionnel en permanente évolution (par ses élargissements spatiaux mais aussi la redéfinition de ses compétences et missions). Au croisement entre ces dimensions, nous plaçons au cœur de notre projet d'action thématique l'eupéanisation des territoires, en considérant donc l'Europe non comme un cadre spatial, mais aussi une matrice, une instance territorialisante à de multiples échelles. De plus, cette dynamique ne se déroule pas en vase clos, mais dans un monde globalisé. Il importe alors de faire la part entre eupéanisation, globalisation, et occidentalisation (dans sa dimension culturelle notamment) dans les dynamiques territoriales. La diffusion d'un modèle d'action territoriale par l'Europe procède-t-elle comme une des modalités de la mondialisation, ou bien en est-elle un filtre, un prisme déformant ? Enfin, le « modèle européen » contient lui-même plusieurs sous-modèles, scandinave, latin, etc. Que désignent ces étiquettes, souvent utilisées, rarement questionnées ?

Notre interrogation majeure porte donc sur les projets et les moyens d'action de l'Union sur les espaces et leurs sociétés, et sur la manière dont ceux-ci à leur tour infléchissent l'édifice politique et territorial communautaire. Comment le modèle normatif de l'Europe institutionnelle rencontre-t-il la rugosité et l'inventivité des identités territoriales ? Comment s'articulent l'accroissement des ressources liées aux élargissements successifs de l'Europe et la gestion de la différence que cela implique à plusieurs niveaux ? Au croisement entre action normative et identités des lieux surgit la notion de trajectoire territoriale, particulièrement pertinente dans les pays nouvellement membres de l'UE. Ces questions méritent d'être posées également aux futurs États membres, et même à des espaces extra-européens. Un « modèle » n'a de sens en effet que dans les reflets que lui confère l'éclairage d'une autre réalité. C'est ainsi que les notions de « ville » ou de « métropole » européennes, de politique sociale européenne, etc. seront confrontées utilement avec des pays d'autres continents. Cette réflexion déclinée sur de multiples « chantiers » à venir, ouvre des perspectives théoriques fécondes autour de la notion de modèle, à la fois dans ses dimensions heuristique et opérationnelle. Cette réflexion, dans la continuité de nos recherches actuelles, sera également ouverte sur de nouvelles orientations, pour partie liées à des programmes de recherche entamés ou en préparation.

Nouvelles frontières européennes. La magie des cartes ou le souvenir des hommes font resurgir parfois des frontières « fantômes », immatérielles, mais pourtant fonctionnelles. Ainsi, la frontière mentale entre *Ossies* et *Wessies* en Allemagne, mais aussi la rémanence de la frontière entre les anciennes zones prussienne et russe de la Pologne des partages, visible sur toutes les cartes électorales, et même de réussite au brevet, illustrent ce phénomène. Celui-ci interroge directement les temporalités des territoires, la capacité des lieux à emmagasiner du temps sous la forme de discontinuités résilientes. Ce thème fait l'objet d'un programme de recherche déposé par le centre Marc Bloch de Berlin auquel plusieurs membres de l'action thématique seraient associés. Parallèlement le travail en cours sur les élections européennes de 2009 questionnera lui aussi les temporalités des discontinuités du vote. La thèse en cours sur les frontières et les politiques de voisinage de l'Europe dans la région de la Baltique orientale (P. ORCIER) alimente elle aussi cette piste. Les

recherches sur les élections européennes de 2009 interrogeront les limites et discontinuités révélées par l'analyse spatiale des résultats. Elles seront confrontées aux résultats scientifiques extraits du résultat de 2004. On questionnera enfin le sens et la fabrication de maillages supra-communaux en France et en Espagne, lors d'un colloque co-organisé avec la Casa de Velázquez en 2010 (« Formes, logiques et enjeux des transformations territoriales en France et en Espagne »).

Compétitivité des territoires et cohésion territoriale. L'Europe se construit sur des lignes directrices parfois paradoxales : les stratégies de Lisbonne et Göteborg. La compétitivité et cohésion des territoires peuvent avoir des effets contradictoires. Nos analyses visent à explorer comment ces injonctions sont comprises, saisies et suivies par les acteurs territoriaux. Des logiques ascendantes rejoignent les logiques descendantes, le temps court du politique interfère avec la mémoire des sociétés et de leurs espaces, des réseaux horizontaux se conjuguent avec des logiques plus verticales, selon des configurations variables. Comment l'Europe parvient-elle à assurer la compétitivité du tout et la cohésion des parties ? Cette attention à la dimension spatiale de l'eupéanisation rencontre la question des maillages territoriaux. Cadres spatiaux pour le recueil de connaissances, pour l'action publique et la gouvernance, les maillages administratifs n'en sont pas moins des constructions sociales, politiques, identitaires, qui fonctionnent de manière très différenciée. Au-delà de la grille NUTS qui s'est étendue sur l'espace communautaire, des maillages de gestion nouveaux apparaissent, notamment autour des métropoles. Cette construction territoriale en cours dans les nouveaux États membres repose la question de la capacité des capitales-métropoles à entraîner dans leur sillage de prospérité leur voisinage immédiat, et *a fortiori* les régions plus marginales.

Contrats et partenaires

« Urbanisation et urbanité européennes : l'Allemagne aux avant-postes ? »

Programme CIERA 2008

« MAILLE : La cohésion européenne dans ses filets », ANR Jeunes chercheurs (2009-2011)

Thèses en cours sur métropolisation dans l'est européen

Poursuite de la constitution d'une base de données Europe (ISIG)

Colloque 2010 sur les constructions territoriales en France et en Espagne (Casa Velasquez, Madrid)

Programme de recherche sur les frontières fantômes en Europe (Centre Marc Bloch, Berlin)

action 2.2.3 Espèces d'espaces

Sous cette bannière empruntée à Georges Perec sont regroupées des recherches qui ont une dimension théorique et empirique à la fois. Relativement décentrées dans la recherche géographique, elles reprennent et poursuivent des réflexions entamées dans le précédent quadriennal et qui semblent fécondes, portant sur l'espace urbain ordinaire, les espaces intermédiaires, et le rural durable.

L'espace urbain ordinaire. Les pratiques sociales et la notion d'ordinaire urbain sont les deux thématiques structurantes et transversales de cette réflexion. Ordinaire urbain lorsqu'il s'agit des formes urbaines où les grands modèles architecturaux et urbains sont mis de côté pour faire émerger la ville ordinaire, mal connue, qui constitue pourtant la grande majorité du paysage urbain. Ordinaire urbain encore, lorsqu'il s'agit d'observer les pratiques sociales dans l'espace public « par le bas » – la ville telle qu'elle est pratiquée et « faite » par les individus citadins. Les pratiques sociales, quant à elles, sont observées « en amont » et « en aval ». En amont, pour saisir la façon dont les sociétés produisent leurs espaces urbains (les outils mis en œuvre, les systèmes d'acteurs y compris les non institutionnels, la notion de consensus, la réactivation d'une solution formelle, etc.). « En aval », pour comprendre la manière dont les sociétés s'emparent de ces espaces une fois constitués, les transforment par leurs pratiques et leur attribuent un sens. L'ordinaire urbain désigne aussi l'espace du quotidien, celui de l'habitat, qui a connu une révolution silencieuse mais profonde dans les États post-socialistes en vingt ans, nécessitant de la part des citoyens l'élaboration de nouvelles stratégies d'accès au logement.

Pour la morphologie urbaine, les collaborations associeront historiens, archéologues, géographes et architectes afin de dépasser le clivage entre les travaux qui donnent la priorité à l'approche morphologique et ceux qui privilégient les processus historiques. Peu de travaux font le lien entre la façon dont une société produit son espace urbain ordinaire et le résultat physique. Cette recherche interrogera ce qui se passe au croisement entre très longue durée et changements systémiques rapides, moments de rupture. C'est pourquoi certaines thématiques seront particulièrement mises en lumière : pérennités morphologiques, lois évolutives, processus incrémentaux, temporalités diverses, décalage temporel, analyse dialectique, mais aussi, situations de changement social compactés, télescopages entre processus de changements sociétaux systémiques (par exemple démocratisation, mondialisation), avec toutes leurs conséquences (qu'elles soient politiques, fiscales, culturelles, etc.) sur les territoires.

Pour l'analyse des pratiques sociales dans l'espace public, les collaborations se tourneront davantage vers les anthropologues : le dialogue s'annonce évidemment fécond sur le plan méthodologique (approche ethnographique, observation participante etc.) mais aussi théorique : par exemple, l'espace public est un concept historiquement occidental. Que devient-il en pratique et en théorie lorsqu'on le déplace dans des sociétés non occidentales ? De manière générale, nous analyserons ce qu'il advient lorsqu'on « décentre » des concepts hors de leur zone de production, que ce soit dans l'espace ou dans le temps.

Se placer du côté de l'ordinaire, du banal, du quotidien, n'exclut pas la question de son rapport à l'extraordinaire, au contraire. Dans les processus de mise en forme et en pratiques de l'urbain, il n'y a pas de rupture qui placerait d'un côté les grands modèles et de l'autre la ville ordinaire. Les interdépendances ainsi que les cas de figure sont nombreux. Étudier la ville ordinaire ce n'est pas exclure le questionnement sur les modèles. En privilégiant ce qui, *a priori*, échappe aux modèles, ceux-ci bénéficient d'un nouvel éclairage. Il devient alors possible de leur restituer leur juste place, puisque sont enfin connus les processus courants sur lesquels ils agissent. Dans les villes contenant de lourds héritages morphologiques monumentaux, issus d'un ordre politique aujourd'hui révolu, il se produit des combinaisons contrastées d'intégration, de destruction, de récupération, de ces héritages, suscitant des dynamiques contradictoires de banalisation / patrimonialisation. Ce phénomène, étudié dans certains pays post-socialistes, pris en mains par les pouvoirs publics, interroge. Mais parallèlement, les pratiques sociales analysées « par le bas » se saisissent de l'extraordinaire, « l'ordinarisent » le font rentrer dans le quotidien par un jeu subtil d'hybridations et d'ambivalences.

Espaces intermédiaires. La notion d'espaces intermédiaires comme catégorie pour penser l'espace, rencontre plusieurs questionnements théoriques dont le colloque qui leur est consacré en octobre 2009 présente les principales pistes. Ils sont entendus comme espaces d'articulation, d'intermédiation, à plusieurs échelles et à plusieurs titres. Intermédiaires géographiquement, à l'articulation entre deux univers économiques, culturels, politiques, ils ne sont réductibles ni à la notion de pays émergents (car trop associée à une lecture des espaces par leur niveau de développement économique, et toujours considéré au seul niveau des États), ni à celle de zone tampon par exemple, qui ressortit de la géopolitique essentiellement. Or l'espace européen atteint désormais dans ses limites politiques, des marges dont l'intégration pose problème, ce qui implique, en l'état, de proposer des situations de « voisinage », de partenariat pour des États qui se retrouvent ni dedans, ni dehors. Les espaces intermédiaires sont donc définis par leur position tendue entre différentes appartenances, polarités ; ils éclairent d'un jour singulier la limite, la frontière, sans toutefois les nier. L'intermédiation se définit également dans une dimension historique : loin de la notion de « transition », l'intermédiaire historique désigne une phase de passage où la gestion des héritages freine ou précipite les tendances du présent. De nombreux espaces en Europe, conjuguant situation de transformations systémiques, européanisation, et globalisation, sont encore au milieu du gué. En Afrique également, la fin de l'apartheid n'autorise pas à penser l'Afrique du Sud comme étant définitivement débarrassée des structures raciales inhérentes à ce régime. Le questionnement sous-jacent consiste donc à se demander comment l'événement historique agit avec l'espace. Les espaces intermédiaires peuvent s'entendre comme étant situés entre deux états, comme urbain / rural, sous gestion publique / privée, développés / en voie de développement, etc. et ceci à différentes échelles géographiques. Enfin, la compétitivité des territoires est un paradigme d'action, producteur de classements des espaces au regard de différents indicateurs ou indices synthétiques. En termes heuristiques, ces classements attirent le regard vers les extrêmes, mais on peut, comme dans le cas des classements urbains ou métropolitains, en questionner la pertinence pour leur partie médiane.

Ces interrogations seront consolidées par un programme de recherche entamé en 2009 avec des chercheurs de l'ENS-Sciences dans le cadre de l'Institut des Systèmes Complexes (IXXI Rhône-Alpes), de nature épistémologique et méthodologique à la fois, intitulé *La complexité dans les sciences humaines* (dir. L. MERCHEZ), interrogeant le paradigme de la complexité et les outils de connaissance qui lui sont associés dans les sciences humaines. Ce programme préfigure les coopérations scientifiques entre les deux ENS lyonnaises engagées actuellement dans un processus de fusion.

Contrats et partenaires

La complexité dans les sciences humaines (IXXI Rhône-Alpes)
Valorisation du colloque sur les Espaces intermédiaires (octobre 2009)

2 thèses et une HDR en cours sur les espaces intermédiaires
Constitution de bases de données image sur la ville ordinaire

action 2.2.4 Le rural durable

Pour certains, le rural aurait disparu en Europe, victime de la métropolisation généralisée. Cependant, dans le même temps, l'envie de rural ne s'est jamais été exprimée aussi fortement parmi les populations. On peut donc considérer que le rural se maintient tout en se transformant, portant en lui les tensions d'une catégorie socio-spatiale fortement plastique et pérenne. Dans le contexte d'un changement global de notre société, confrontée avec les limites physiques d'une croissance économique sans précédent, le monde rural, avec ses ressources et son territoire, est appelé à jouer un rôle déterminant. L'espace rural et ses ressources renouvelables possèdent un potentiel intrinsèque de durabilité.

L'objectif général du projet de recherche est donc d'interroger la durabilité de la catégorie « rural », à la fois comme catégorie de pensée spatiale et d'action territoriale. Nous émettons l'hypothèse que le rural demeure une catégorie centrale pour penser le réel dans son organisation socio-spatiale, une catégorie pour penser l'action, une catégorie pour agir. Ainsi le projet de recherche se situe à l'articulation de l'espace, de la société et du politique. L'objectif est de définir les invariants de la catégorie socio-spatiale « rural » pris dans des processus dynamiques, notamment de métropolisation. Sous l'angle de l'action territoriale, nous interrogeons le « rural » dans ses aptitudes à produire des normes pour l'action, dans la force du modèle spatial qu'il contribue à produire dans son articulation avec l'urbain.

Pour répondre à cet objectif, trois aspects seront plus particulièrement explorés durant les quatre années à venir :

1 Articuler agriculture et environnement dans le développement durable. L'agriculture demeure le premier marqueur des espaces ruraux européens. Les exploitations agricoles doivent s'adapter aux nouveaux enjeux du « produire plus et mieux » sans pour autant rompre leurs efforts dans le respect des enjeux environnementaux. Pour apporter des réponses à ces nouvelles exigences, la connaissance et l'analyse du triptyque « territoire – ressources naturelles – agriculture multifonctionnelle » demande à être approfondie. L'élaboration d'outils nécessaires à l'analyse de la viabilité socio-économique et environnementale du territoire soulève plusieurs questions : disponibilité des ressources naturelles et enjeux environnementaux à préserver, multifonctionnalité des activités agricoles et viabilité socioéconomique des exploitations, utilisation des ressources naturelles par les activités agricoles et viabilité environnementale des exploitations agricoles, adéquation entre ressources naturelles et agriculture productive et propre.

2 Penser le rural dans le modèle européen de la cohésion économique, sociale et territoriale. L'Union européenne a choisi se construire dans les objectifs de la cohésion économique, sociale et territoriale. Dans ce modèle d'équilibre fragile, quelle est la place dévolue aux espaces ruraux et à la catégorie de penser et d'agir « rural » dans un ensemble géographique et politique où le moteur métropolitain est dominant ? Dans un contexte de mobilités et d'échanges accrus, on interrogera les capacités de production, d'organisation et d'articulation du rural dans une approche prioritairement socio-spatiale. Pour mieux cerner les invariants du « rural », faut-il raisonner sur le rural en soi, ou bien articulé avec les autres catégories d'espaces ? Où se jouent les spécificités du rural européen, dans la diversité des modèles nationaux et régionaux ou dans la construction d'un modèle européen normatif ? Faut-il aujourd'hui parler de ruralité ou d'espaces ruraux ? Cette réflexion sera menée dans une approche comparatiste à l'échelle de l'Europe. Elle vise à dégager les processus socio-spatiaux en œuvre dans les espaces ruraux européens, au croisement des approches locales, nationales et globales. Une recherche spécifique sur les nouvelles figures de la pauvreté et de la précarité est engagée. Il devrait déboucher sur une Habilitation à Diriger des recherches en cours de quadriennal.

3 Interroger la durabilité du rural comme système. Même si les processus de métropolisation sont aujourd'hui dominants en Europe, le rural conserve toute sa place tant dans l'organisation des espaces, que dans les représentations et pratiques sociales ou dans l'aménagement des territoires européens. Les registres de durabilité du rural relèvent de l'articulation des enjeux environnementaux, économiques, sociaux et territoriaux. Ils s'inscrivent dans et participent de la construction territoriale. Les processus en œuvre dans les espaces ruraux européens seront abordés sous l'éclairage des jeux d'acteurs multi-niveaux et multi-échelles pour apporter une réponse à la spécificité de cette catégorie pérenne et plastique que constitue le rural en Europe, catégorie dont on ne peut s'extraire pour penser l'espace, le rapport des sociétés à l'espace et l'action sur et pour les territoires.

Contrats et partenaires

- Programme de recherche « Développement rural durable en Rhône-Alpes: gestion intégrée et globale des ressources et viabilité territoriale », ENS LSH – ENS Sciences – CEMAGREF Grenoble.
- Thèses et une HDR en cours sur le rural.

action 2.2.5 Entreprises, innovation et développement économiques des territoires

Les dynamiques micro-économiques et entrepreneuriales jouent un rôle de premier plan dans la structuration des territoires. Et réciproquement : comme le souligne M. PORTER¹, une partie des avantages compétitifs d'une firme provient de son environnement micro-économique immédiat, notamment sous la forme d'externalités d'agglomérations. Toutefois, sous l'effet des réorganisations spatiales de la chaîne de création de valeur, elles-mêmes fortement influencées par l'évolution technologique (transport, numérisation de l'économie), on observe un relâchement des externalités classiques néo-marshalliennes, au profit de liaisons plus complexes, qui transcendent plus souvent les hiérarchies organisationnelles et scalaires, et qui se situent fréquemment en dehors de la sphère entrepreneuriale *stricto sensu*.

De fait, les décideurs politiques et économiques évoluent dans un environnement de plus en plus complexe et mouvant, où les cycles technologiques et commerciaux sont de plus en plus courts. La croissance des préoccupations environnementales et énergétiques ajoute à la complexité et à l'incertitude.

Le projet scientifique va à la rencontre des besoins croissant de connaissance sur l'inscription spatiale des mutations du système productif. L'enjeu est important, compte tenu de la localisation de l'UMR 5600 dans la deuxième métropole économique française.

Contrats et partenaires

Pour la période 2009-2011, l'action est portée principalement par le projet ANR « DISCOTEC »

- DIstant COmmunication TEChnology. Communication distante, organisation de la production et économie cognitive dans les territoires périphériques : état des lieux et enjeux de développement. (coordinateur, B. MORISET – responsable scientifique, Olivier BRETTE) , en partenariat avec l'UMR 6012 « Espace » (équipe d'Avignon), l'Institut d'Administration des Entreprises de l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'UMR 5824 « GATE -CREUSET » de l'Université de Saint-Étienne. Le projet a pour objectif d'évaluer le potentiel de l'usage des technologies avancées de télécommunication par les entreprises implantées dans des territoires situés en dehors des aires métropolitaines, pour contester le dogme de l'agglomération, du cluster, et de l'économie d'archipel décrite notamment par P. VELTZ.